



## Directive 164 (1960)<sup>1</sup>

# Problèmes énergétiques européens

Assemblée parlementaire

L'Assemblée

Considérant sa Directive n° 158 du 28 avril 1960;

Prenant acte du rapport intérimaire de sa commission économique sur les problèmes énergétiques européens;

Persuadée que ces problèmes sont d'une importance capitale pour le développement économique de l'Europe, et qu'un effort commun et concerté est nécessaire si l'on veut éviter que l'Europe ne prenne du retard dans ce développement,

Charge sa commission économique de poursuivre l'examen de cette question et de lui faire rapport dans les meilleurs délais.

---

1. 14ème séance, 24 septembre 1960.

